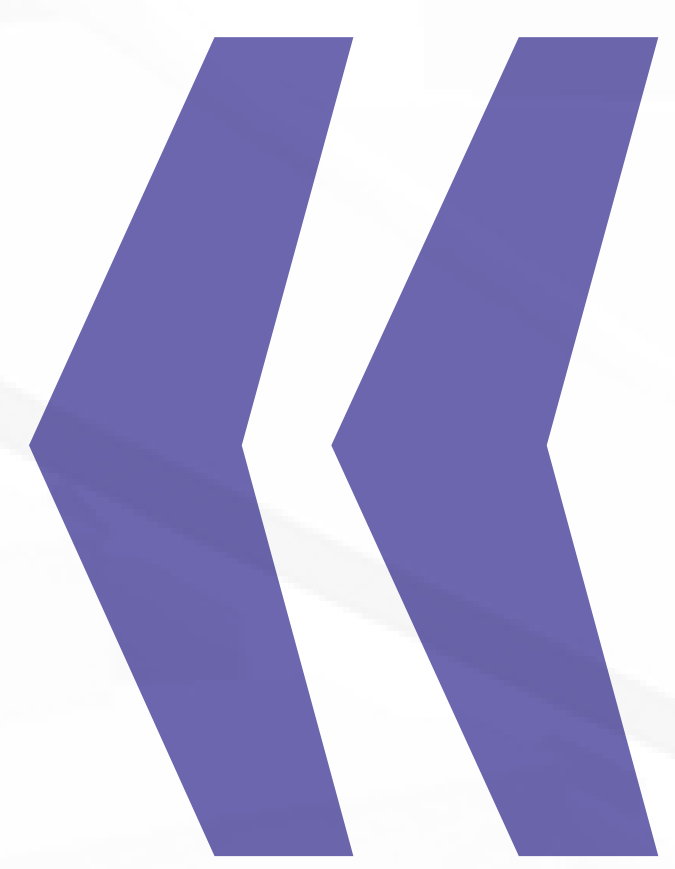




**PAR SA POSITION
TRANSFRONTALIÈRE
ET SON HISTOIRE,
LA VILLE DE JEUMONT
DOIT AFFIRMER
SON RÔLE D'ENTRÉE
D'AGGLOMÉRATION.**

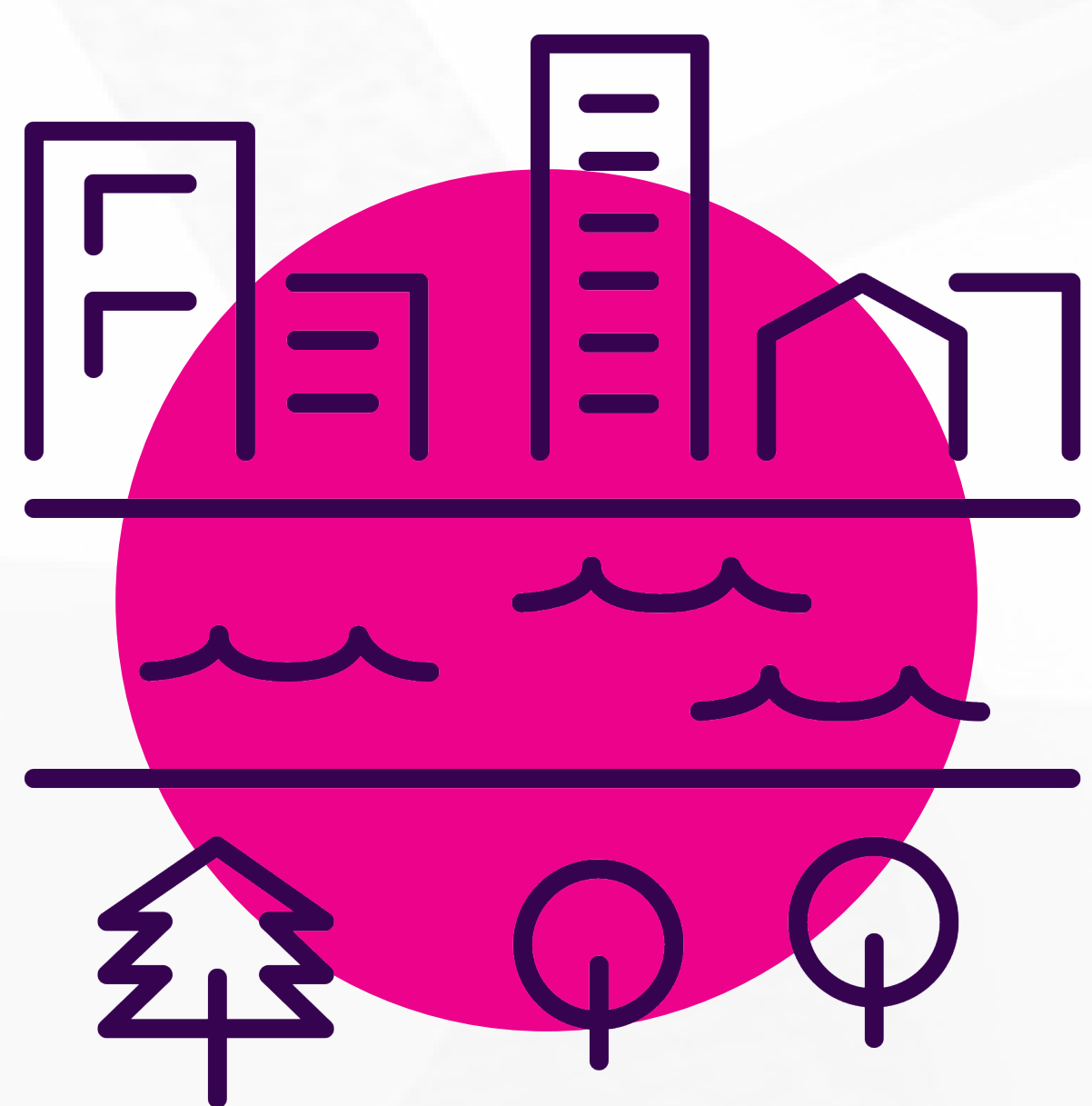
La thématique habitat ne sera pas en reste avec la démolition de la résidence Joffre qui permettra de renouveler la façade du centre-ville sur la Sambre. L'excellence environnementale sera également visée pour mettre en place une résilience au risque d'inondation et optimiser la consommation énergétique des nouvelles constructions.

EN APPUI DE L'OPÉRATION DE REQUALIFICATION DE SON PÔLE GARE / CENTRE-VILLE, L'OBJECTIF DU PROJET EST DE RENFORCER LA CENTRALITÉ AVEC L'AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE QUALITATIVE PERMETTANT D'ACCUEILLIR À LA FOIS LES ÉVÈNEMENTS DE LA VILLE ET D'EN FAIRE UN LIEU ADRESSÉ SUR LA SAMBRE. DE PLUS LA FUTURE IMPLANTATION D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF TYPE PATINOIRE SERA MOBILISÉE DANS LE NPNRU POUR RENFORCER LA DYNAMIQUE DE RETOURNEMENT D'IMAGE ET LES NOMBREUSES ACTIVITÉS SPORTIVES DÉJÀ PROPOSÉES À PROXIMITÉ (BASE DE LOISIRS DU WATISSART).

**1**

RENOUVELER L'OFFRE ET LES PARCOURS RÉSIDENTIELS / STRUCTURER LE CŒUR DE VILLE ET LA FAÇADE FLUVIALE

Le projet NPNRU propose une intervention forte sur le parc locatif social existant avec la démolition des 211 logements de la résidence Joffre située en bord de Sambre. Ils seront remplacés par deux ensembles d'habitations totalisant 90 logements et 900m² de commerce.

**2**

UN AMÉNAGEMENT RÉSILIENT AU RISQUE D'INONDATION / LA GESTION DE L'EAU AU CŒUR DU PROJET URBAIN

Proposer des espaces publics modulables et mettre en scène le pôle d'équipements. Le secteur de la place Basse est situé en zone inondable. L'aménagement urbain propose de mobiliser cette contrainte en tant que ressource avec la mise en place d'espaces libres polyvalents qui permettent la gestion des crues et la tenue des différentes festivités de la ville (ducasse, Fête Nationale...)

**3**

RESTRUCTURER UNE ENTRÉE DE VILLE

Pour compléter la dynamique de renouvellement urbain engagée par le projet « Pôle Gare / Centre-ville », le programme vise à restructurer une entrée de ville qualitative. Il viendra constituer le pendant de la place de la République (« place haute ») et l'extrémité de la « voie jardinée ». Cette dernière sera réservée aux piétons et cyclistes, permettant une nouvelle liaison entre la gare et la Sambre.

« **NOUS PROPOSONS D'APPUYER LES ACTIONS EN COURS (PROJET PÔLE GARE) EN CONCENTRANT LES INTERVENTIONS SUR LE CENTRE-VILLE. LES AXES FORTS SE DÉPLOIERONT SELON DEUX ÉCHELLES D'INTERVENTION.** »

TOUT D'ABORD, EN LIAISON AVEC DES ÉTUDES DE PROGRAMMATION RÉALISÉES PAR L'AGGLOMÉRATION, S'OUVRE AUJOURD'HUI LA POSSIBILITÉ D'IMPLANTER SUR LA VILLE DE JEUMONT UN NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF TYPE « PATINOIRE » QUI SERA MOBILISÉ DANS LE CADRE DE LA REQUALIFICATION DE LA PLACE BASSE. CET ÉQUIPEMENT PERMETTRA DE RENFORCER L'ORIENTATION SPORT / LOISIRS DE LA PROGRAMMATION DES ÉQUIPEMENTS DE LA VILLE INITIÉE NOTAMMENT AVEC LA REMISE EN EAU DU WATISSART.

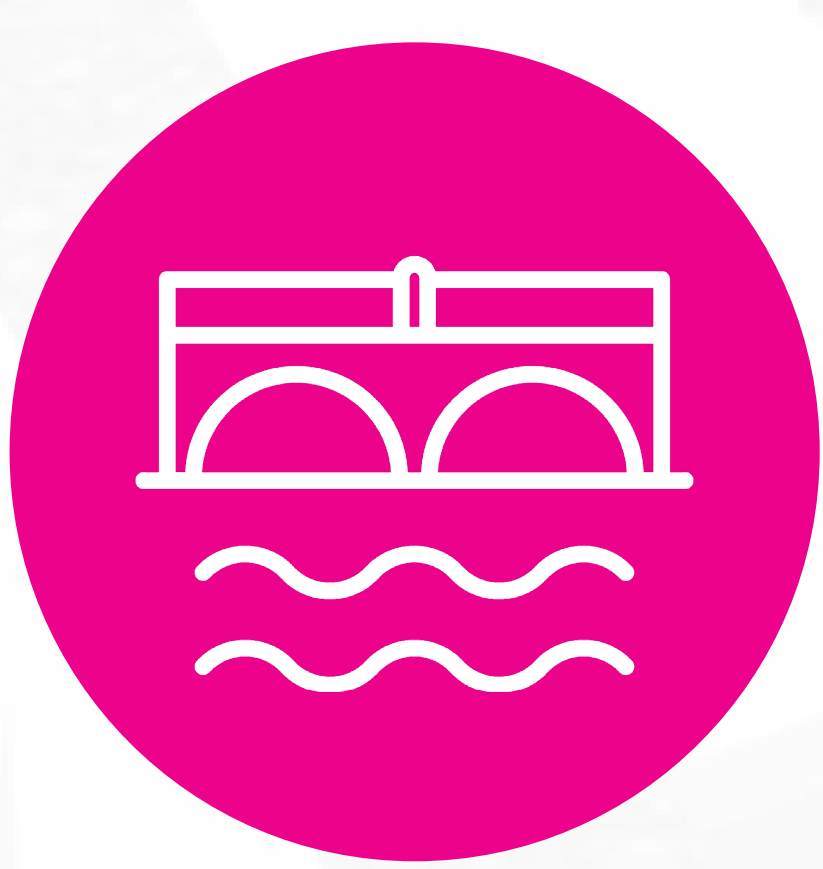
D'AUTRE PART, IL S'AGIRA ÉGALEMENT DE PROPOSER DES ESPACES PUBLICS DE QUALITÉ, EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC CEUX D'ORES ET DÉJÀ RÉALISÉS, ET DE FAIRE DE LA PLACE BASSE LE PENDANT DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE.

CES AXES GÉNÉRAUX SERONT ACCOMPAGNÉS PAR DEUX ENJEUX :

**1**

RENFORCER LE PROJET DE PÔLE GARE ET CONSTITUER SA CONTINUITÉ SUR LA SAMBRE

Il s'agira, au travers du projet de renouvellement urbain, de structurer cette partie du centre-ville pour composer une entrée de ville et un espace urbain de représentation de l'Hôtel de ville et de ses équipements. La création d'une patinoire est une formidable opportunité pour donner de la visibilité aux futurs aménagements et pour faire de la place Basse un lieu de destination.

**2**

REVALORISER LES BORDS DE SAMBRE ET REQUALIFIER LA FAÇADE FLUVIALE DU CENTRE-VILLE

Le centre de Jeumont est l'un des deux périmètres NPNRU qui possèdent un rapport direct avec la Sambre. Cette richesse est un point d'appui fondamental pour le retournement d'image et la diversification de logements. Il semble opportun pour modifier l'image du cœur de ville de proposer une nouvelle offre de logements plus diversifiée, profitant d'un affichage sur les bords de Sambre.

CHIFFRES CLÉS

211

logements sociaux à démolir
(Résidence JOFFRE)

127

logements sociaux seront
résidentialisés (Résidence FOCH)

90

logements neufs seront construits dont :
45 logements sociaux
45 logements en accession
libre à la propriété

900

m² de surface commerciale en RDC

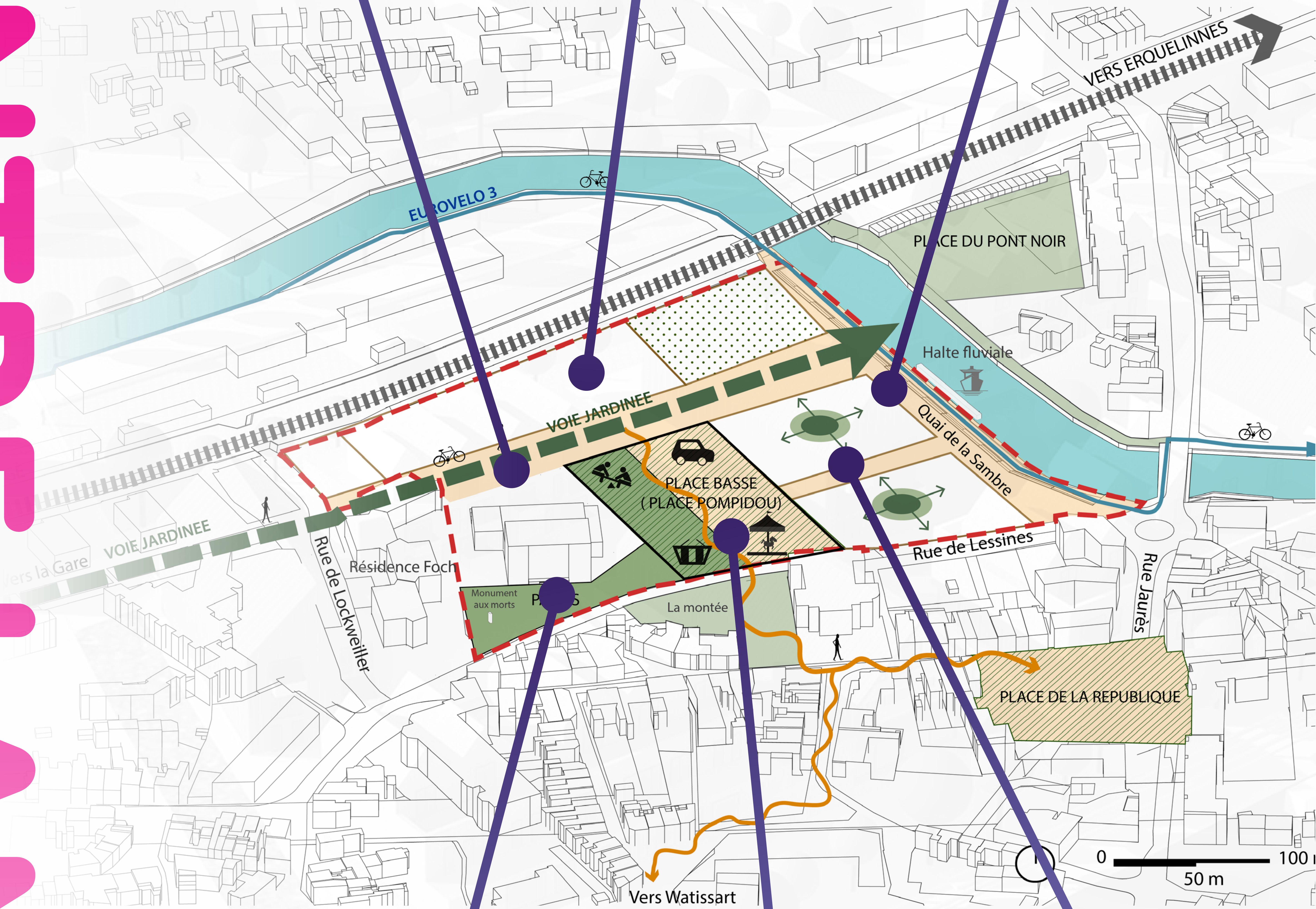
LA VOIE
JARDINÉE



L'AMÉNAGEMENT
TRANSITOIRE



LE QUAI
DE SAMBRE



LES BORDS
DU CŒUR
ADMINISTRATIF



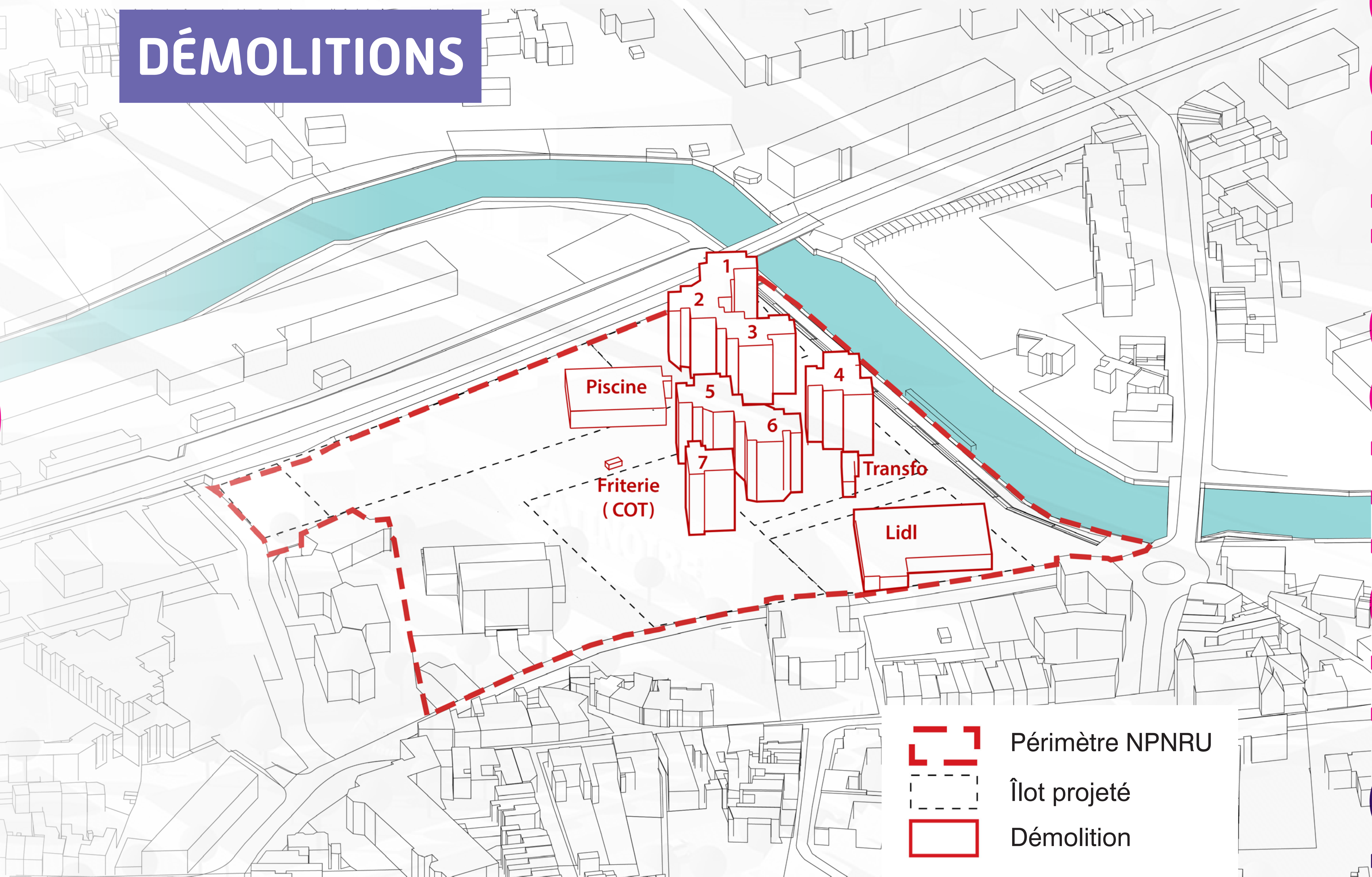
LA PLACE
BASSE



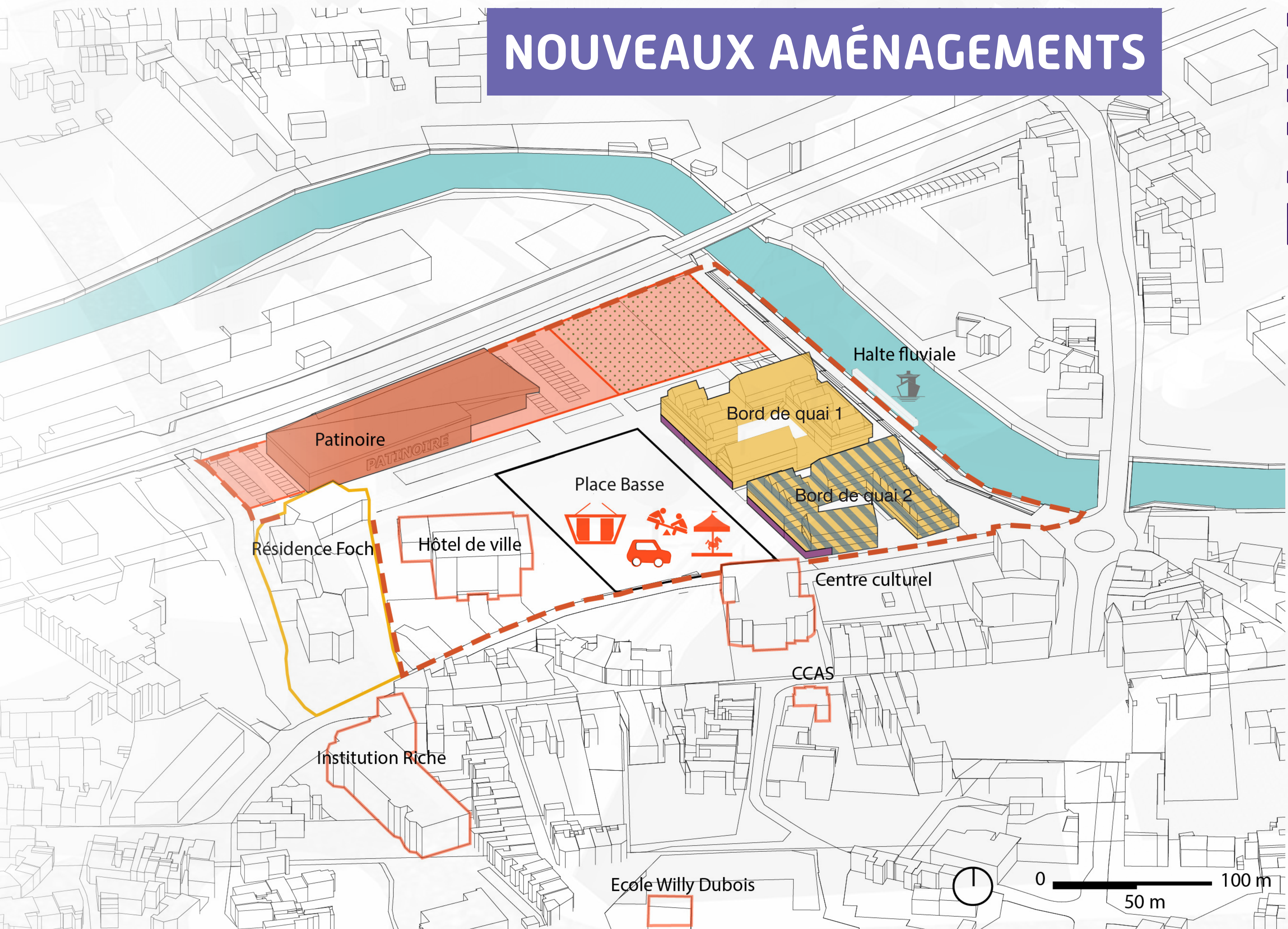
LE PASSAGE
VERS LA SAMBRE

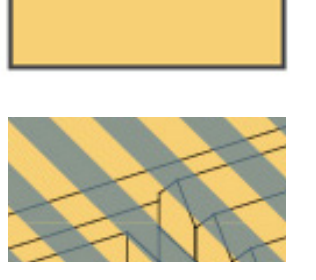
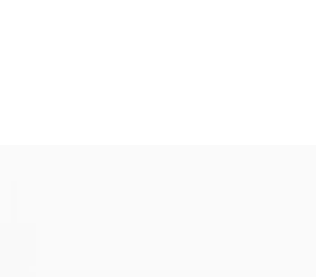
- | | | | | | |
|--|---------------------------|--|---|--|-------------------------|
| | Voie jardinée | | Espaces verts hors NPNRU | | Espace de stationnement |
| | Chemin de fer | | Espaces verts compris dans le périmètre NPNRU | | Plaine de jeux |
| | Eurovélo 3 | | Revêtement à dominante minérale | | Marché |
| | Voie piétonne et cyclable | | Place | | Ducasse |
| | Coeur d'îlot | | Périmètre opérationnel | | |

DÉMOLITIONS



NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS



- | | | | | | |
|---|------------------------------|---|---|---|-----------------------------|
|  | Stationnement public |  | Périmètre opérationnel |  | Commerce en rez-de-chaussée |
|  | Aire de jeux, détente |  | Equipement |  | Equipements existants |
|  | Marché forain hebdomadaire |  | Aménagement transitoire (lot «Voie Jardinée 3») |  | Résidentialisation |
|  | Ducasse (réurrence annuelle) |  | Logements en accession | | |
| | |  | Logements locatifs sociaux | | |

PERSPECTIVES DU QUARTIER

CENTRE L'AMBRÉE CON

